

SNCF Réseau DT PACA		Réponse sign. DT	
Ref. AZO. 16 / 00393	Date : 30 DEC. 2016	Visa DT	Prop. Côte Grasse
DT	DRECC	ENV	LENPCA
PAPT	PCS	PDR	Ag. M&P
Ag. M&T	Intropole	Infra-log	EIC
Autres :			

SNCF RESEAU  
 Mission Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur  
 Les Docks Atrium 10.4  
 10 Place Joliette  
 BP 85404  
 13567 MARSEILLE cedex 02

A Antibes, le 28/12/2017

Madame, Monsieur,

Notre organisation, club d'affaires partenaires de l'UPE 06 qui représente 8 500 entreprises sur le territoire des Alpes Maritimes, organise pour les chefs d'entreprise, les cadres dirigeants et les professions libérales 6 à 7 rencontres d'affaires professionnelles par mois.

**Etats des lieux :**

La décision de désaturation du nœud ferroviaire Azuréen a fait l'objet d'une décision ministérielle le 7 mai 2014 qui a retenu le principe d'une ligne nouvelle entre l'ouest de Nice et la ligne Cannes-Grasse et l'accroissement des dessertes régionales desservant :

- (1) le pôle de Sophia-Antipolis, à partir d'une gare nouvelle,
- (2) la métropole Niçoise à partir du pôle d'échange multimodal de Nice aéroport.

La création d'une ligne nouvelle entre Nice et Cannes avec 24 km de rames à deux voies dont 19 km de tunnel environ en fonction des tracés par la création d'une gare multimodale à Nice et à Sophia Antipolis est nécessitée au regard de l'augmentation des déplacements et du développement économique sur le département des Alpes Maritimes.

Entre 2000 et 2014 : le volume d'encombrement sur l'A8 dans les Alpes Maritimes a été multiplié par 5 !

**Aujourd'hui :**

- la ligne ferrée littorale est saturée : 1 TER sur 6 est en retard en PACA, 1 sur 20 est annulé soit 5% des trains. Cette saturation est liée au retard considérable de la région en infrastructure ferroviaire puisque nous disposons du plus petit linéaire de voies ferrées par habitant en France
- 56% des touristes arrivent en voiture sur la Côte d'Azur
- l'accidentologie routière est 1,5 fois plus élevée que la moyenne française en PACA et génère un coût important pour les entreprises (retards, absentéismes, et accidents du travail)
- la Côte d'Azur souffre d'une pollution élevée due en grande partie au trafic automobile, Nice est classée dans les villes françaises les plus polluées pour les particules fines
- le transport de personnes représente 63 % et le fret 9% des émissions carbone dans le département des Alpes Maritimes
- 140 000 véhicules/jour sont comptabilisés au niveau de Saint Laurent-du-Var et en entrée ouest de Nice

**Demain :**

- entre 2015 et 2025 : il est prévu 4 700 habitants/an supplémentaire dans les Alpes Maritimes

- entre 2015 et 2025 : les besoins de déplacements vont augmenter de 15% en raison des paramètres démographiques et économiques
- en 2024 : le trafic de l'Aéroport Nice Côte d'azur devrait passer de 12 millions à 15 millions de passagers
- en 2025 : le temps perdu dans les embouteillages entre Nice et Sophia Antipolis sera de 32 jours de travail par personne/an au lieu de 25 jours aujourd'hui
- en 2025 : dans l'Eco-Vallée : 4 500 logements et 25 000 emplois supplémentaires
- en 2030 : Sophia Antipolis (qui compte actuellement 1 500 entreprises, 35 000 emplois, 5 000 étudiants et 4 000 chercheurs) va également se développer dans le cadre du projet Sophia 2030 avec 60 000 m<sup>2</sup> de commerce, 55 000 m<sup>2</sup> de bureaux/services publics et 10 000 m<sup>2</sup> d'hôtellerie supplémentaire

### **Notre position sur la ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur**

L'optimisation de temps de déplacement par le train est fortement attendu par les entreprises depuis plus de 15 ans. Il est maintenant impératif que ce projet avance en respectant les délais car les problèmes de déplacements freineront encore plus le développement économique des Alpes Maritimes.

Aussi, nous sommes convaincus que la création d'une deuxième ligne ferroviaire entre Nice et Cannes avec la création à Sophia Antipolis d'une gare TGV à l'ouest de l'Autoroute (Le Fugueiret), et d'une gare multimodale à Nice Aéroport est la solution pour résoudre en grande partie nos problèmes de transport sur notre département.

Ces deux nouvelles gares permettront de relier le 2ème aéroport de France à la 1er technopole européenne, et à la 1ère technopole du bassin méditerranéen en moins de 8 minutes, de désaturer le réseau autoroutier, routier et ferroviaire, et de proposer 10 TER par heure entre Nice et Cannes.

Les bénéfices attendus sont nombreux d'une part sur le plan économique pour notre territoire et nos entreprises, et d'autre part sur le plan de la sécurité, de l'environnement et de la qualité de vie.

- temps de parcours entre les gares Nice Aéroport et Ouest Alpes Maritimes : 8 min au lieu de 29 min
- temps de parcours entre Nice et Marseille : 1h40min au lieu de 2h30min
- temps de parcours entre Nice et Paris : 4h40min au lieu de 5h36min
- nombre de TER/heure entre Nice et Cannes : 10 au lieu de 3
- 1 TER toutes les 8min aux heures de pointe entre Nice et Cannes
- détourner 6,2 millions de voyageurs par an de la route vers le train

Espérant vivement que vous prendrez en compte notre position, nos observations, et nos demandes, nous vous prions de croire, madame, Monsieur, en l'assurance de notre haute considération



Emmanuel Gaulin

Président Club Business 06  
Aménagement du territoire UPE 06